LES VIETNAMIENS EN QUELQUES DATES

Sur les mines, coll. MDVN

1891 – PREMIER CONVOI D'ENGAGÉS ET DE DÉPORTÉS

Le premier convoi de Vietnamiens arrive par le *Chéribon*, le 14 mars 1891. Parmi les 791 immigrants tonkinois ou annamites débarqués, 14 sont des engagés, et 750, des prisonniers venant du bagne de Poulo Condor. Sans autorisation officielle, André Ballande fait venir, en avril 1895, un deuxième contingent de 150 travailleurs sous contrat de Saïgon par son vapeur le *Saint-Louis*.

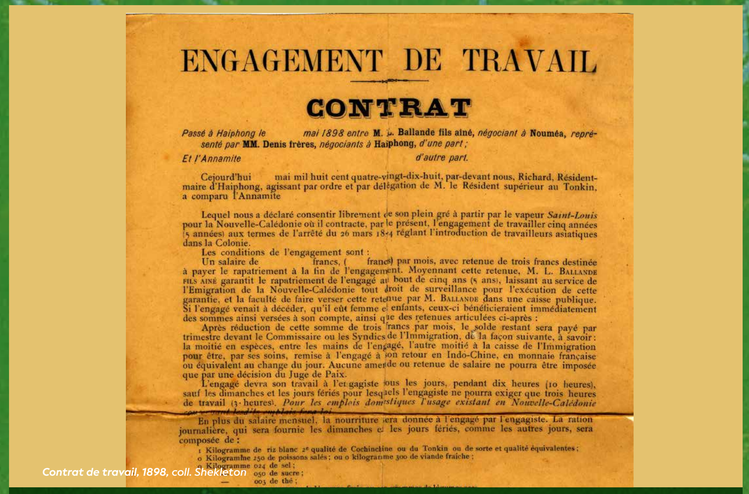

ENGAGEMENT DE TRAVAIL

CONTRAT

Passé à Haiphong le mai 1898 entre **M. Ballande fils aîné,** *négociant à* **Nouméa,** *représenté par* **MM. Denis frères,** *négociants à* **Haiphong,** *d'une part ;*
Et l'Annamite d'autre part.

Ce jourd'hui mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, par-devant nous, Richard, Résident-maire d'Haiphong, agissant par ordre et par délégation de M. le Résident supérieur au Tonkin, a comparu l'Annamite

Lequel nous a déclaré consentir librement et de son plein gré à partir par le vapeur *Saint-Louis* pour la Nouvelle-Calédonie où il contracte, par le présent, l'engagement de travailler cinq années (5 années) aux termes de l'arrêté du 26 mars 1894 réglant l'introduction de travailleurs asiatiques dans la Colonie.

Les conditions de l'engagement sont :

Un salaire de francs, (francs) par mois, avec retenue de trois francs destinée à payer le rapatriement à la fin de l'engagement. Moyennant cette retenue, M. L. Ballande aura ainsi garantit le rapatriement de l'engagé au bout de cinq ans (5 ans), laissant au service de l'Emigration de la Nouvelle-Calédonie tout droit de surveillance pour l'exécution de cette garantie, et la faculté de faire verser cette retenue par M. Ballande dans une caisse publique. Si l'engagé venait à décéder, qu'il eût femme et enfants, ceux-ci bénéficieraient immédiatement des sommes ainsi versées à son compte, ainsi que des retenues articulées ci-après :

Après réduction de cette somme de trois francs par mois, le solde restant sera payé par trimestre devant le Commissaire ou les Syndics de l'Immigration, de la façon suivante, à savoir : la moitié en espèces, entre les mains de l'engagé, l'autre moitié à la caisse de l'Immigration pour être, par ses soins, remise à l'engagé à son retour en Indo-Chine, en monnaie française ou équivalent au change du jour. Aucune amende ou retenue de salaire ne pourra être imposée que par une décision du Juge de Paix.

L'engagé devra son travail à l'entrepreneur tous les jours, pendant dix heures (10 heures), sauf les dimanches et les jours fériés pour lesquels l'engagiste ne pourra exiger que trois heures de travail (3 heures). *Pour les emplois domestiques l'usage existant en Nouvelle-Calédonie*

En plus du salaire mensuel, la nourriture sera donnée à l'engagé par l'engagiste. La ration journalière, qui sera fournie les dimanches et les jours fériés, comme les autres jours, sera composée de :

1 Kilogramme de riz blanc 1re qualité de Cochinchine ou du Tonkin ou de sorte et qualité équivalentes ;
0 Kilogramme 250 de poissons salés ; ou 0 kilogramme 500 de viande fraîche ;
0 kilogramme 024 de sel ;
0 — 050 de sucre ;
0 — 003 de thé ;

Contrat de travail, 1898, coll. Shekleton

Main d'œuvre tonkinoise à Tiébaghi, album J.O. Haas 1 (1930-1931), fonds Kakou, coll. SANC

1895 – RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL DES COOLIES VIETNAMIENS

L'arrêté du 20 juin 1895 réglemente les conditions de travail des coolies vietnamiens. Ces derniers doivent recevoir un salaire et être nourris, vêtus, logés et soignés par leur employeur. Mais aucune disposition particulière n'est encore prévue pour leur rapatriement. La main-d'œuvre annamite se révèle alors la moins onéreuse.

1901 – LES *CHÂN DÀNG*

En septembre 1901, une dépêche ministérielle signale les réticences du gouverneur de l'Indochine à laisser recruter des travailleurs de sa colonie : sur place, les colons tiennent à conserver leur main-d'œuvre. Cependant, 1 540 Tonkinois arrivent entre 1901 et 1902. Ils se feront appeler *chân dàng*, qui signifie en vietnamien « pied engagé » ou encore, au sens large, « engagé sous contrat » (Jean Vanmai, 1992).

Plaques de verre Bray (1890-1900), album Kakou, coll. SANC

1909 – RÉGLEMENTATION DES RAPATRIEMENTS

L'arrêté du 25 février 1909 réglemente les conditions de rapatriement lorsque le contrat est échu. L'engagé peut alors être rapatrié, bien que l'Administration ne frète pour cela des navires que tous les trois, quatre ou cinq ans, ou obtenir un réengagement. Au bout de huit ans de séjour, et après avoir renoncé au rapatriement, il peut également demander la résidence libre.

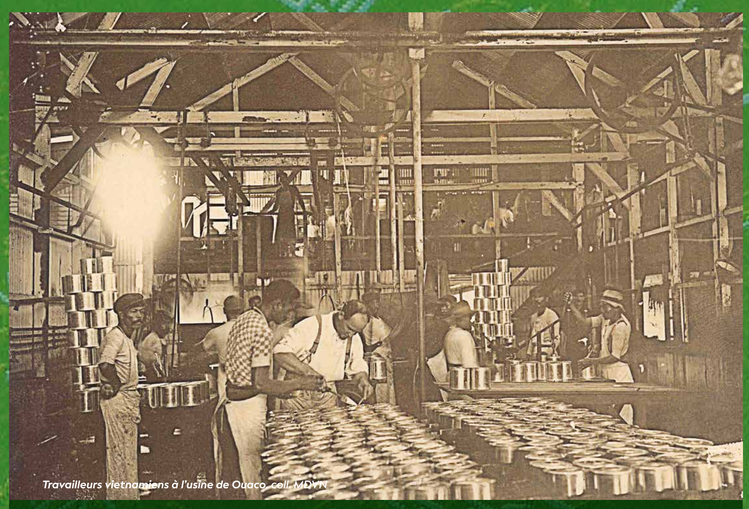

Travailleurs vietnamiens à l'usine de Ouaco, coll. MDVN

1891-1939 – DEVOIRS DES COOLIES

Venus de la colonie du même nom, 12 000 Indochinois arrivent par convois entre 1891 et 1939. Ils viennent travailler avec des contrats de cinq ans, principalement dans les mines. Sujets français, ils sont assujettis à un régime proche de celui de l'indigénat. Ils ne peuvent ni se réunir, ni se déplacer hors de leur lieu de travail sans autorisation légale et après le couvre-feu. Certains s'engagent cependant comme volontaires, lors de la Première Guerre mondiale.

Tonkinoise sur un chantier avec son bébé, album J.O. Haas 1 (1930-1931), fonds Kakou, coll. SANC 14Fi 13-035

1891-1939 – *MA TONKINOISE*

Si les convois sont mixtes, le quota est souvent de cinq hommes pour une femme. Aussi, comme le dévoile à demi-mot Jean Vanmai dans son livre *Chân Dàng*, le corps des *congaïs* est-il un objet de désir. Les engagés comme les Européens convoitent les Tonkinoises, qu'ils trouvent « petites et bien faites », comme le rappelle la chanson de Joséphine Baker *Ma Tonkinoise*.

Au marché de Nouméa, 1961, fonds Sud Pacific

1946 – FIN DU TRAVAIL SOUS CONTRAT

Bien que l'arrêté du 31 octobre 1945 offre la résidence libre aux engagés tonkinois, il leur faut attendre juin 1946 pour pouvoir circuler librement et s'installer là où ils le souhaitent. Beaucoup se rapprochent de Nouméa. Au 31 décembre 1951, près des trois-quarts des Indochinois (2 731 sur 4 108) se trouvent alors dans le chef-lieu.

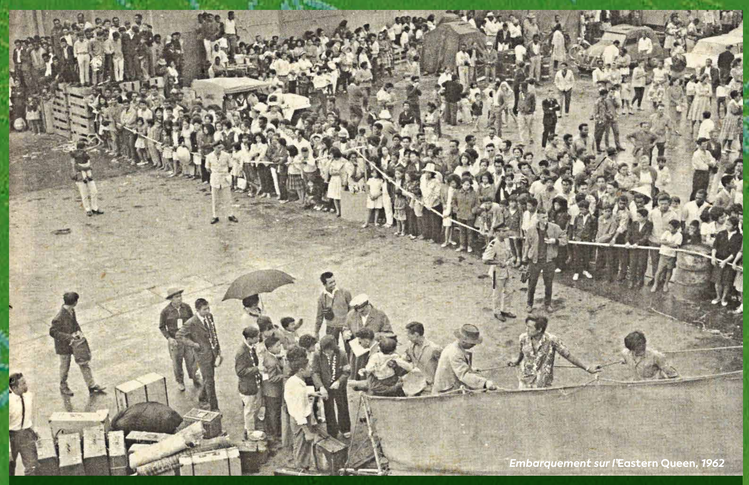

Embarquement sur l'Eastern Queen, 1962

1949-1964 – LES RAPATRIEMENTS VERS LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU VIETNAM

À cause de la guerre d'Indochine, ce n'est qu'en 1949 qu'un rapatriement de 612 Vietnamiens peut être organisé vers Saïgon. L'année suivante, ils sont 747 à être reconduits à Haïphong. Il faut ensuite attendre dix ans pour qu'un bateau, l'*Eastern Queen*, soit enfin affrété. Il achemine, de 1960 à 1964, 3 786 personnes en neuf convois vers le Vietnam.

Journée rencontre-partage organisée au foyer de l'Amicale vietnamienne en 2007, pour célébrer la longévité de Ba Manh, née Dao Thi Vu en 1916 et décédée à l'âge de 96 ans.

1964-2009 – DES CALÉDONIENS D'ORIGINE VIETNAMIENNE

En 1964, 972 Vietnamiens, principalement de confession catholique, font le choix de rester et de se faire naturaliser. La communauté s'enrichit au fil des années de nouveaux venus, au titre du rapprochement des familles. En 2009, ils sont ainsi 2 327 individus (soit 0,95 % de la population), qui se considèrent avant tout Calédoniens.

1902
2021

FAMILLE **TRAN AP**

« Mon père, **Tran Ap** *(1878-1964), ne pouvant, en tant que cadet, prétendre à l'héritage des rizières familiales, décide de partir travailler en Nouvelle-Calédonie. Pour l'en dissuader, son père souhaite le marier à la fille d'un riche propriétaire terrien. Mais mon père s'enfuit et décide de trouver un emploi loin du village natal. Il embarque à bord du* Saint-Louis *en 1902, après avoir signé un contrat avec la maison Ballande. Il y est employé, en qualité de lettré, à des tâches administratives, loin de toutes pioches ou barres à mine. En 1917, il se marie à Thio avec* **N'Guyen Thi Ti** *(1900-1919), qui lui donne deux enfants : Élise (1917-2013) et Jean (1918-2012). Mais sa femme décède de la tuberculose en 1919. Ne pouvant s'occuper des petits, il les confie à leurs grands-parents maternels, M. et Mme Chuc, qui vivent aussi à Thio.*

Élise et Jean, à Thio, 1926
Les enfants sont gâtés et ne manquent de rien. À la maison, la langue est le vietnamien, bien que les enfants l'oublieront par la suite.

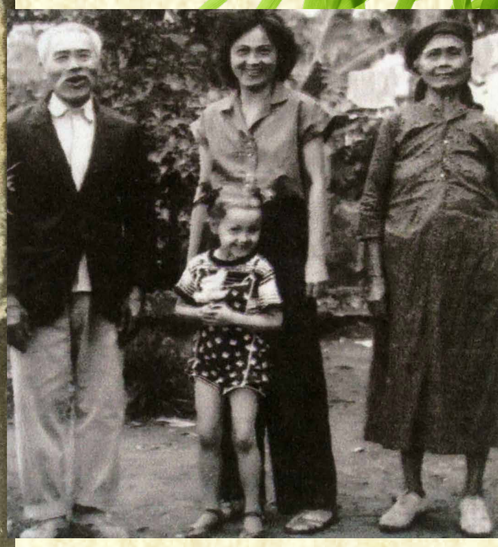

Élise avec sa fille, Stella, et ses grands-parents maternels, à Thio, 1953

Mon père, Tran Ap, avec sa première épouse et leur petite Élise, 1917

Mon père, 1934

Ma mère, Le Thi Nham, avec Madeleine et Henriette, 1933

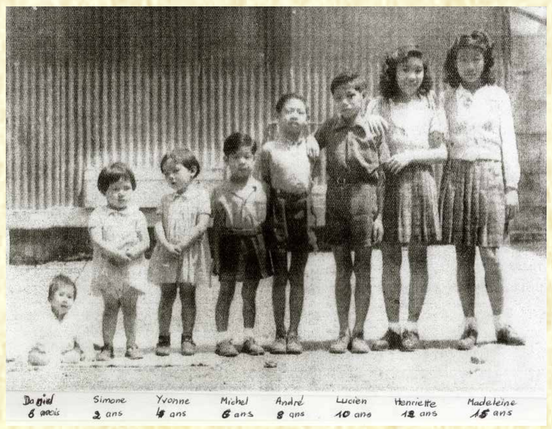

Les huit aînés de ma mère, 1945

***Moi** (au premier rang), en classe, chez les sœurs, vers 1947*

En 1926, mon père rejoint Nouméa, où il est embauché à l'usine de Doniambo. Deux ans plus tard, il rachète le fonds de commerce d'une pâtisserie, rue de l'Alma, à Ngo Minh, qui lui apprend le métier. Tandis qu'il installe son activité rue de Sébastopol, en 1930, il renoue avec sa famille au Vietnam et recrute son neveu Tran Van Dong comme aide-pâtissier. C'est également cette année-là qu'il épouse **Le Thi Nham** *(1910-1973). Ils auront 13 enfants : Madeleine (1930-2015), Henriette (1933), Lucien (1935), André (1937-2020), Michel (1939-1981), moi, Yvonne (1941), Simone (1943), Daniel (1945-1990), Alain (1946-2012), Gery (1947), Colette (1949-2003), Jean-Yves (1952) et Joëlle (1958).*
Profitant de son voyage de rapatriement, ma mère part en 1934 voir sa famille au Vietnam, en compagnie de ses deux aînées ainsi que Jean. Mais ils ne peuvent revenir en l'absence d'un nouveau contrat en Nouvelle-Calédonie. Fort heureusement, mon père a obtenu sa nationalité française en cette année 1934, aussi peut-il aller chercher et ramener sa famille sans difficulté. Mon père a une réelle vénération pour la culture française, qu'il nous a transmise. Jean se portera ainsi volontaire et intégrera les rangs de la France libre en 1941. Il sera promu Compagnon de la Libération par le général de Gaulle.

Jean (au milieu), engagé dans les Forces françaises libres, 1944

En 1936, Tran Ap déménage une dernière fois sa pâtisserie, rue Clemenceau, puis abandonne le métier en 1950. Il a alors 72 ans. La famille s'installe un peu plus loin dans la rue, où ma mère ouvre un restaurant. C'est là que naissent les trois derniers.
Ma mère, qui ne savait pas lire, était une femme extraordinaire, élevant les 15 enfants auxquels elle a inculqué le respect et le goût de l'effort, travaillant au magasin ou au restaurant, allant au marché, suivant la construction de l'immeuble familial au Faubourg (1957). Avec mon père, elle a tenu à nous donner une éducation soignée : école des sœurs pour les filles, école communale pour les garçons, poursuite d'études en Métropole. Pour ne pas oublier nos racines, nous avons également fréquenté l'école vietnamienne de la Vallée-du-Tir, pendant les grandes vacances. André et Gery ont pu retrouver notre famille au sud de Hanoï. Gery lui rend visite dans le village natal de notre père, chaque année à la période du Têt. Aujourd'hui, 7 des 15 enfants de mon père sont encore en vie. Ayant mêlé leur nom à celui de Dunn, Girard, Fabre, Ihuellou, Mignard ou Bravo, ils sont entourés de 13 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. » **Yvonne Tranap-Ihuellou**

Mon père et les ouvriers de la pâtisserie, 1950

La famille Tranap aux 90 ans d'Élise, 2007

Photographies de la famille

1937
2021

FAMILLE **CHUVAN**

« Lorsque mes parents, **Chu Van N'Goc** *(1911-1988) et* **Chu Thi Mai** *(1915-2000), embarquent pour rejoindre la Nouvelle-Calédonie en 1937, ils ont déjà une fillette, qu'ils doivent abandonner au Tonkin avec ma grand-mère, les enfants étant interdits à bord. À leur arrivée, ils reçoivent un matricule (1072 pour mon père, 1073 pour ma mère), puis ils sont dirigés vers Voh, afin de travailler à la mine. Deux autres enfants naissent : Laurent et Marie. Mes parents sont ensuite envoyés à Pam, où rien ne les attend. Cette première année loin de la communauté vietnamienne est d'une profonde tristesse. Heureusement, ils s'entendent à merveille avec le propriétaire, Jim Song, qui leur apprend à parler le français. Un an plus tard, ils ont des poules et des cultures : c'est le paradis. Mon père, qui accompagne Jim à la pêche, a l'idée de faire du nuôc mam. Nous sommes en 1945, et c'est alors que je vois le jour.*

En 1950, on déménage à la mine Chagrin, où mon père a obtenu un terrain. Il y construit un magasin en torchis avec un atelier de couture, une épicerie, un garage et un dock, pour stocker les marchandises. Fervent catholique, mon père aide les gens du village à ériger une petite église, près de la maison. Il crée une porcherie et élève des centaines de poules, des biquettes, des lapins… Il fait également du colportage. Seul bémol, sa tournée passe par Karembé, un cantonnement vietnamien qui organise des jeux d'argent : mon père y perd toute sa fortune.

Mes parents avec sept de leurs enfants, à Chagrin, 1952
À la maison, on parlait vietnamien, et à l'école, le français.
Mes parents ont eu 10 enfants : Chu Thi Chau (1936), née au Nord Vietnam, Laurent Vang (1938) à Voh, Marie Bau (1943) à Koumac, moi, Joe (1945) à Pam, comme Anna Binh (1946), Pierre Vinh (1947) à Koumac, comme Jacqueline Quê (1948), Dominique Duong (1950) à Chagrin, Marie Quan (1953) à Nouméa, comme Jean-Baptiste Chuong (1957).

À l'Impérial, 1970
Le jour de l'ouverture, tous les responsables de clubs sont au rendez-vous. Tous les weekends, on affiche complet. Comme toujours, la famille est mise à contribution.

Le mariage de Laurent
Laurent est un rêveur génial, mais pas un pragmatique.

Les frères au Majestic
De 1969 à 2002, les salles du Majestic accueillent les soirées calédoniennes. Et la plupart des neveux et nièces contribuent à la bonne marche de ces événements.

La quincaillerie
André Dang reprend l'Impérial. Nous conservons les fonds de commerce et lui payons des loyers durant une dizaine d'années.

En 1953, nous partons vivre à Nouméa, où nous louons divers magasins, mais les affaires ne sont pas au rendez-vous. Laurent prend alors les choses en main et ouvre, à la Vallée-du-Tir, le Relais calédonien, une alimentation-snack dotée de trois pompes : essence, gasoil et mélange. Le Relais devient le lieu de rendez-vous de nombreux jeunes, qui viennent boire sodas ou milkshakes *et jouer au* babyfoot. *Mais, comme mon père, mon frère en veut toujours plus. Il obtient alors la concession du café du marché, face au magasin Barrau. Banco ! Laurent loue également un hectare à la Montagne-Coupée, pour que papa cultive et vende ses légumes au marché, ce qui nous permettra d'acheter un terrain à Montravel. Laurent y installe six pompes à essence, une station-service proposant graissage, vidanges et pneumatiques, ainsi qu'une épicerie de 200 m² dotée d'un rayon traiteur : une première sur le Caillou. C'est l'eldorado en ces années 1963-1967.*
Puis Laurent acquiert la parcelle voisine et y fait bâtir un immeuble de deux niveaux de 800 m², avec de grandes baies vitrées, la climatisation et des portes automatiques encore inconnues sur le territoire. Ainsi inaugure-t-on, en 1967, le premier supermarché moderne. L'année suivante, mon frère transforme l'étage en salle des fêtes et en fait les salons Majestic 1. Il accepte ensuite de devenir le concessionnaire des marques Toyota et Kawasaki. Mais l'affaire capote, et André Dang reprend les concessions. Laurent décide alors d'acheter le terrain attenant, pour y faire construire un bâtiment comprenant une quincaillerie en rez-de-chaussée et une salle de danse à l'étage : les salons Majestic 2. À cette époque, parmi les huit frères et sœurs, Anna exploite, avec son mari, Bernard Saminadin, la terre de papa au Mont-Dore, Jacqueline fabrique des chéquiers pour les banques et Jean-Baptiste entre chez Air France. Quant à Dominique, il poursuit des études d'ingénieur en Australie, avant de faire carrière à la SLN. La petite Marie Quan, elle, occupe, avec son époux, Jean Gauvan, l'ancienne station-service, où ils créent Kwany's, magasin spécialisé dans la musique polynésienne et la nouveauté. Avec l'Impérial, le Majestic et la quincaillerie, l'argent rentre sans souci, mais uniquement pour payer les dettes. Pourtant, en 1989, la quincaillerie double son chiffre d'affaires, grâce au nouveau boum économique : ça construit de partout. J'encourage alors Laurent à acquérir un terrain, afin d'y bâtir des immeubles ou un lotissement. Mais, au lieu de ça, il achète 75 ares au Ouen Toro, pour nous édifier un "château". Une erreur qui le mènera à sa perte. »

Joe Chuvan

Le mariage de Jean-Baptiste au Majestic
De mes deux parents, neuf enfants sont nés en Nouvelle-Calédonie, donnant à leur tour 21 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants. Ma sœur ainée, restée au Vietnam, a eu sept enfants et huit petits-enfants. Ils sont venus vivre en Nouvelle-Calédonie pendant 10 ans, puis sont partis s'installer à Minneapolis, aux États-Unis. Seul mon neveu Jean-Paul est resté à Nouméa. Laurent a fait également sortir du Vietnam la famille du cousin de mon père, les Chu Van Mui.

Les Mustang, mon groupe !

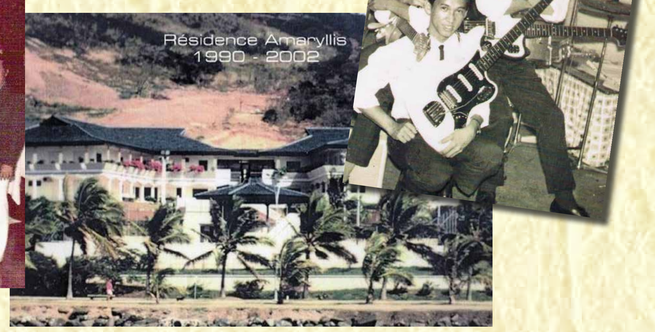

La villa Amarrylis
Nous y vivons dans le luxe jusqu'à sa saisie, vers 2006. Zuccato la rachète et la rase. Au même moment, le site de l'Impérial est également détruit. Laurent, désespéré, décède d'une rupture d'anévrisme.

Chez Marie
On mange encore entre frères et sœurs, mais on ne réunit plus toute la famille, comme au bon temps du Majestic, car elle est trop grande à présent.

Avec mes petites-filles
En 2006, ma sœur Jacqueline me loue son magasin à Tina-sur-Mer. J'y reste jusqu'en 2012, avant de prendre une douce retraite au Faubourg.

Photographies de la famille

1902
2021

FAMILLE **LE HA**

La famille à La Tamoa
Les trois derniers sont nés à La Tamoa : mes frères Le Van Lien (1954) et Le Van Long (1958), ainsi que ma petite sœur Le Thi Cuc (1956). Le weekend, je profite du grand air de La Tamoa, et la semaine, je suis en pension, pour suivre ma scolarité à l'école Frédéric-Surleau. Je suis toujours en tête de classe, entouré de copains.

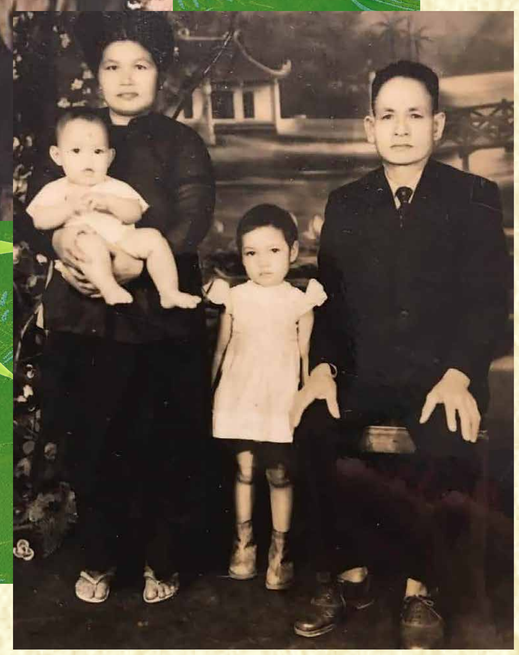

Mes parents

L'Eastern Queen
Arrivés au Vietnam, nous sommes parqués dans des camps, constamment surveillés, vivant dans une misère noire. Ayant toujours parlé le vietnamien à la maison, nous ne nous débrouillons pas trop mal à l'oral, mais nous ne savons ni le lire, ni l'écrire.

Les filles de Tiébaghi, 1960
En 1964, Levanqué épouse la Vietnamienne Pham Thi Gai, qui prendra le prénom d'Henriette (avec un chemisier blanc).

Levanqué avec sa femme et son ainée, 1966
Levanqué et Henriette ont trois filles, Betty (1965), Kathy (1967) et Anny (1970), ainsi qu'un garçon, Thierry (1971). À la maison, la langue est le vietnamien. Les deux aînées en suivent même des cours à l'école Saint Jean Baptiste. Quant aux deux derniers, ils le comprennent, mais ne le parlent pas.

La famille au Vietnam en 1978
Levanqué vient nous visiter en 1978, deux ans après la mort de notre père.

La famille Levanqué en 2014

La famille de ma sœur Le Thi Cuc et de mon frère Le Van Long

*« Originaire du nord du Vietnam, mon père, **Le Ha** (1898-1986), débarque une première fois avec sa jeune épouse. Un fils naît à Port-Laguerre. Au terme d'un contrat de cinq ans, la famille retourne au Tonkin. Les conditions de vie y étant toujours aussi difficiles, mon père décide de renouveler son engagement. Il repart seul, à Voh, mais son séjour s'achève rapidement pour cause de crises de goutte.*

*En 1937, des amis lui demandent d'accompagner en Nouvelle-Calédonie leur fille **Pham Thi Niu** (1918-2013), de vingt ans sa cadette. Ils sont envoyés à la mine Chagrin. Le travail y est pénible, les contremaîtres ont la main leste et frappent fort, mais tous deux mangent à leur faim, et quatre enfants vont voir le jour à Voh. Leur contrat prend fin en plein conflit mondial, et il n'y a plus de bateau pour les ramener au pays. Toutefois, en 1945, avec la fin de la période coloniale, ils obtiennent la résidence libre. C'est ainsi que mon père s'installe à Nouméa comme maraicher, puis pâtissier, avant d'y exercer bien d'autres métiers, toujours à son compte. C'est là que je nais en 1947, suivi de trois autres enfants. Nous habitons à l'Artillerie, où un Vietnamien nous loue un box dans les anciennes écuries de l'armée. Nous vivons entassés, sans aucunes commodités. Aussi, rassemblant toutes ses économies, mon père achète-t-il, en 1953, un terrain de 30 hectares à La Tamoa. Il est rare, à l'époque, qu'un Vietnamien possède une telle propriété. C'est une période de bonheur !*

*Vient alors l'année de tous les désastres : 1961. On parle de retour au pays, ce qui tente mon père, tandis que ma mère ne veut rien entendre : fini pour elle le travail harassant des rizières, elle souhaite rester sur le Caillou avec les enfants qui le désirent. Des amis vietnamiens, anciens gendarmes au Tonkin venus se réfugier en Nouvelle-Calédonie après le départ des Français, nous persuadent de demeurer sur nos terres. Mais, après une nouvelle campagne de propagande menée par une délégation politique, mon père fait volte-face et vend la propriété à une ancienne du Tonkin. Cette dernière sait quel enfer nous attend et, par pitié pour mon frère Le Van Que, elle propose de lui laisser un tiers du terrain, pour subvenir à ses besoins. Il est censé nous rejoindre par un prochain bateau. Aussi, en ce mois de mars 1961, nous voit-il embarquer à bord de l'*Eastern Queen*, emportant ce qui peut l'être et va devenir précieux dans un pays dénué de tout. J'ai 14 ans, je suis désespéré.*

Mon frère poursuit finalement sa vie en Nouvelle-Calédonie et prend le nom, à consonance française, de Levanqué. Quant à moi, après 27 ans de Vietnam, je peux enfin m'évader sur un bateau de fortune. Arrivés à Hongkong en 1988, nous sommes récupérés par l'association Médecins sans frontières, auprès de laquelle je deviens interprète. C'est certainement grâce à cela que je ne suis pas renvoyé au Vietnam avec ma femme et mes quatre enfants. On me conseille alors d'aller en France. Je pose mon sac à Carcassonne, où je passe un CAP de mécanicien, puis ouvre un restaurant. En 1983, avec l'aide de Levanqué, ma sœur Le Thi Nao, dite Roseline, regagne le Caillou en compagnie de ses deux fils. Elle fait à son tour revenir mon frère Le Van An et sa famille en 1989 ; il est aujourd'hui maraicher à l'entrée de Boulouparis. Mes enfants vont également s'installer dans le pays où je suis né. Ainsi, quatre des enfants de mes parents, puisque je suis là en ce moment, vivent en Nouvelle-Calédonie, ainsi que 12 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants. Et c'est sans compter nos nombreux cousins, comme les Tranap, les Tran, etc. » **Le Van**

Photographies de la famille Le Van et Levanqué

1927
2021

FAMILLE **TRAN VAN CHUC**

« C'est en 1927 que mon grand-père, **Tran Van Chuc** *(1906-1979), vient travailler sous contrat en Nouvelle-Calédonie avec son épouse,* **Nguyen Thi Ty**. *Relieur de profession, il est tout de suite embauché à l'Imprimerie nationale, sous la direction de M. Laubreaux. Ma grand-mère est, elle, placée à la municipalité de Nouméa, au service de M. Le Goupils. C'est sous son autorité qu'elle sollicite, en 1930, la résidence libre, pour elle et son mari ; l'histoire ne dit pas s'ils l'obtiennent alors. Leurs cinq enfants, quant à eux, naissent bel et bien sur le sol calédonien : Ghanhet (1929-2020), Gilbert Tran Van Thong (1931-2016), Minh (†2021), Khang (1937) et Noël (†2018). Mon père, Gilbert, a six ans, quand ses parents décident de rentrer en Indochine. C'est ainsi qu'il découvre la vaste demeure de son grand-père, un haut fonctionnaire d'Hanoï. Mais le séjour est bref, et la famille regagne le Caillou. Rapidement, ma grand-mère se languit à nouveau du pays. Début 1939, elle y retourne avec quatre des enfants, mon grand-père devant les rejoindre avec Gilbert par le bateau suivant. Mais la guerre éclate et arrête tout transport : ils ne repartiront jamais. Mon père vivra toujours avec la profonde blessure de ne pas avoir pu revoir sa mère. Il est confié à une nourrice kanak, Mama Sera, avec qui il apprend le drehu, sinon, à la maison, on parle français. Mon grand-père fréquente peu la communauté vietnamienne ; il en est pourtant l'écrivain public et apporte son aide pour les démarches administratives.*

Ma grand-mère, Nguyen Thi Ty, 1927, *coll. SANC*

Mon grand-père, Tran Van Chuc, 1927, *coll. SANC*
S'il a été un père dur et rigoureux, voulant la réussite de son fils, il a été un « pépé-gâteau », gentil et joyeux. Je l'adorais. Son salon était rempli de cartons de livres, dans lesquels je puisais, moi qui aimais lire, tout comme lui. Il m'a même appris à relier. Nombre de livres de la bibliothèque Bernheim l'ont été par ses soins.

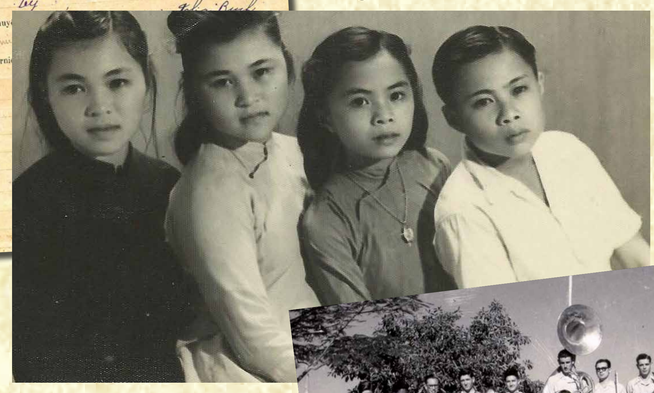

Le frère et les sœurs de mon père, Gilbert, vers 1945
De gauche à droite : Ghanhet, Minh, Khang et Noël

L'harmonie du Sacré-Cœur, 1950, *coll. Shekleton*
Mon père suit sa scolarité à l'école du Sacré-Cœur. Dans l'harmonie, il est trompettiste.

Durant la guerre du Pacifique, il ouvre une petite blanchisserie au Quartier-Latin pour l'armée américaine, puis fait divers métiers. Quant à mon père, Gilbert, il va au collège, ce qui ne l'empêche pas d'être imprésario à 14 ans – le premier contrat d'une longue série ! Il débute dans le monde du travail en qualité de comptable, un emploi de bureaucrate aux horaires réguliers qui ne lui convient pas du tout. C'est à cette même époque que naît son amour pour la pêche sous-marine. Aussi, après avoir vendu du Coca-Cola pour M. de Saint-Quentin, il achète un magasin au Faubourg-Blanchot. En 1958, il épouse **Lucette Ivami**, *une métisse nippo-européenne. Après ma naissance (1958) et six ans de mariage, mes parents se séparent. J'aurai ainsi, dix ans plus tard, une demi-sœur, Tina Dominique (1975).*
Je suis restée avec ma mère, de qui j'ai hérité un caractère pragmatique et terre à terre. Cela ne m'a pas empêchée de vouer une totale admiration à mon père et de le suivre dans toutes ses aventures : faire venir un cirque à Nouméa, créer le Tahiti cabaret, puis le Pacificana, faire briller de mille feux les miss Calédonie, présenter des spectacles de patinage, etc. Parfois, ses entreprises ont été des fiascos ! Heureusement que maman a toujours tenu le magasin au Faubourg. Mon père a aussi vécu dix ans au Japon, puis autant à Guam, avant de se tourner vers le monde du tourisme. J'ai toujours fait partie intégrante de sa vie à 100 à l'heure. Il m'emmenait partout et m'associait à tous ses projets, tandis que je menais ma carrière à la mairie de Nouméa, puis à EEC.

Mon grand-père** (avec des lunettes)* ***chez la famille Chuvan, au Majestic, vers 1965
Mon grand-père m'a gâtée, mais il n'a jamais voulu m'apprendre le vietnamien, ni me parler de sa famille restée au pays. J'ai grandi avec cette zone d'ombre, qui ne sera levée qu'en 2011.

Mes grands-parents maternels, Matasaburo Ivami et Augustine Lécole
Matasaburo Ivami (1889-1964) est arrivé du Japon vers 1907. En 1925, il a épousé Augustine Lécole (1894- 1970), qui lui a donné quatre enfants : Olga (1928), Alice (1931), ma mère, Lucette (1932) et Paul. Mon grand-père a été arrêté en 1941 et déporté, comme tous les Japonais. Ce n'est qu'en 1950 que ma grand-mère a réussi à le faire revenir.

En 2011, nous sommes allés, mon père et moi, au Vietnam, pour rencontrer la famille. Mon oncle Noël nous a reçus avec son acte de naissance, preuve qu'il était bien son frère. Ils ne s'étaient pas revus depuis plus de 50 ans : l'émotion a été intense. Ma tante Minh a remis à mon père le journal qu'elle a écrit jour après jour. Il a pu ainsi découvrir la vie de sa mère et celle de sa sœur, Minh, ses séjours en prison, son quotidien bien différent d'avant-guerre, très loin de l'existence dorée qu'il avait vécue en Nouvelle-Calédonie. La boucle a ainsi été bouclée. »

Catherine Thong

Au Tahiti cabaret, 1969,
La France australe, *coll. SANC*
De gauche à droite, au premier plan : William Wendt, Chacha Roire, une artiste, Roger Dosdane et mon père
De gauche à droite, au second plan : le Néo-Zélandais Tom Hona, John Robin, Philippe Rothery, Maurice Tahana et Warren *(en arrière-plan)*
Chaque soir, j'accompagnais mon père pour récupérer le personnel avec son combi Volkswagen. Puis, je faisais l'ouverture et, quand Doui avait allumé tous les flambeaux sur le devant de l'établissement, je rentrais à la maison. C'était « la belle époque » !

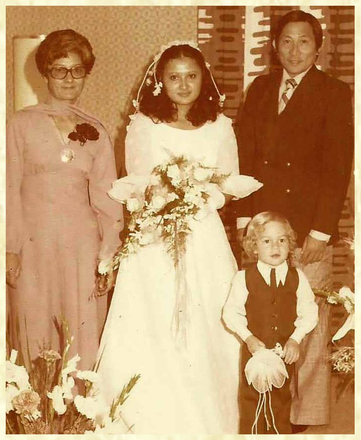

Mes parents et moi, lors de mon mariage, 1978

La famille de ma tante Ghanhet, à Nouméa
Ma tante Ghanhet est la seule à être revenue à Nouméa en 1985, avec son mari et ses enfants.

La famille Thong, 2018
De gauche à droite : mon fils, Ludovic (1986), et sa fille, Madysson (2015), ma demi-sœur, Tina-Dominique, avec son mari, Édouard, et leur fils, Joaquim, moi et mon époux, Christian Citerne

Photographies de Catherine Thong

1937
2021

FAMILLE **TRÂN VAN HÔNG**

Mon père (2e à droite) avec ma tante et son époux, en 1959

« Mon père, **Trân Quât** *(1913-1982), et son épouse,* **Lê Thi Oanh** *(1915-1997), arrivent à Voh en 1937 et sont envoyés à la mine 215. C'est là que naissent les trois premiers de leurs huit enfants, dont moi,* **Trân Van Hông** *(1938), l'aîné. Ma sœur* **Tran Thi Quê** *(1946) vient au monde à Chagrin, dernier site où mes parents travaillent sous contrat puisque, cette même année, la résidence libre est accordée à tous les engagés vietnamiens. La famille part alors s'installer à Nouméa, où les quatre derniers voient le jour. Ma mère est maraîchère, et elle vend ses légumes en faisant du porte-à-porte, courbée sous le poids de ses deux paniers fixés à chaque extrémité d'un bâton. Mon père multiplie les emplois, comme à la cokerie de Doniambo ou sur les barrages de Yaté et Dumbéa. Il est aussi embauché à l'entretien des barrières sur la station d'élevage Ballande, avant de louer un terrain à La Tamoa, où il cultive des fraises. Mon père parle bien le français, faisant partie des lettrés. Il nous envoie à l'école vietnamienne, au cantonnement de Chagrin, puis à l'école française de la Vallée-du-Tir et à Frédéric-Surleau, avant que nous poursuivions au collège technique, où j'obtiens un CAP de mécanique automobile.*

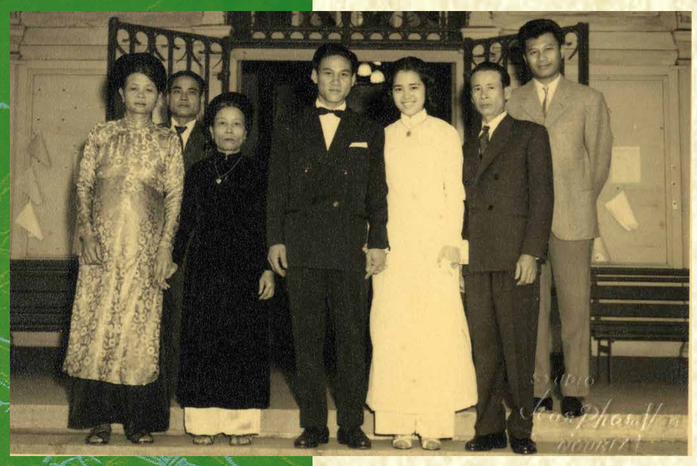

Lors de mon mariage avec Pham Thi Tâm en 1958, en compagnie de mes parents et des parents adoptifs de mon épouse

Équipe de football vietnamienne en 1957, où je suis au centre, au dernier rang

De gauche à droite : Minnie Godot, épouse Chuvan, Kinh rapatriée au Vietnam, Maria Godot, épouse Dang, Pierrette Nguyen, épouse Doanh et Pham Thi Tâm, épouse Tran Van Hong

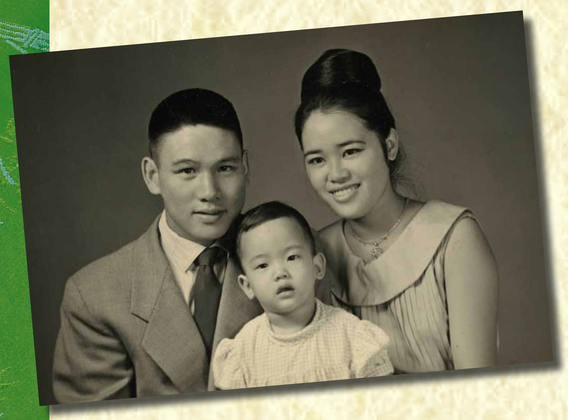

Avec notre fils, Pierre
Au Vietnam, le nom de chaque personne est composé de trois mots, comme Tran Van Hong. Le premier est le nom de famille ou dynastie. Il n'en existe qu'une douzaine au Vietnam : Bui, Chu, Dang, Dinh, Hoang, Lê, Nguyen, Pham, Tran, Vu ... Ensuite, Van signifie « garçon », et Thi « fille ». Le dernier mot est le prénom. En France, chaque personne a son propre prénom et un nom commun à toute la famille. Aussi avons-nous dû faire des démarches pour arrêter un nom commun, et mes enfants ont-ils pris le mien : Tran Van Hong.

Mais, au lendemain de la défaite de Diên Biên Phu (1954), l'ambiance se dégrade. Ceux qui ont fui l'Indochine ne comprennent pas que des Vietnamiens puissent prospérer en toute tranquillité en Nouvelle-Calédonie, et une xénophobie à l'égard de notre communauté s'installe. Mes parents décident donc de retourner au Vietnam. Pour moi, il n'en est pas question, car je suis majeur et marié depuis 1958 à **Pham Thi Tâm**. *D'autre part, j'ai demandé la naturalisation française, que j'obtiens en 1963. Je suis tout de suite appelé sous les drapeaux, en France, et donc absent lorsque ma famille embarque dans le dernier convoi de l'*Eastern Queen, *en 1964. J'ai auparavant délégué mes prérogatives d'aîné à mon frère Trân Dung Louis. Cependant, même de loin, j'ai toujours pallié les besoins de mes parents, devoir qui m'est dévolu. Je ne les reverrai qu'en 1974, au Vietnam. Mon père me dira alors :* "Tu as bien fait de rester, mon fils."
Après des temps difficiles, ma femme entre en 1959 à la Cafat, qui vient d'être créée et où elle fera carrière. Quant à moi, je travaille à la société Le Nickel, puis chez Arbé, qui construit, entre autres, des infrastructures sportives pour les Jeux du Pacifique de 1966. Nous avons acheté un terrain à la Vallée-des-Colons, où nous avons fait construire une maison. C'est là que sont nés notre fils Tran Kim Pierre (1961), puis notre fille Tran Thi Niêm Anne-Christine (1966).
En 1982, je suis recruté à la Direction territoriale de la jeunesse et des sports (DTJS), en tant qu'éducateur sportif. Mon rêve ! Je suis d'abord conseiller de secteur basé à Païta, où je gère les cinq communes de la région Sud, puis nommé, de 1986 à 1999, assistant sportif territorial à la DTJS.
Membre fondateur de l'Amicale vietnamienne en 1974, j'en assure la présidence en 1987 et 1988. J'initie notamment la création de cours de langue vietnamienne ainsi que la mise en place d'un centre de vacances vietnamien et d'un camp d'adolescents à l'île des Pins. Pour moi, l'important est de favoriser les rencontres entre jeunes de différentes communautés, afin qu'ils puissent découvrir la culture et le mode de vie de l'autre. En 1987, j'organise un pèlerinage à la mine de Tiebaghi. C'est là que je rencontre Madeleine Auclain (1945), un an après le décès de ma femme. Mes cousins sont nombreux sur le Caillou. Six familles issues de notre ancêtre Lê Miên se sont installées en Nouvelle-Calédonie : les Lê Mê, Trân Van Thuy, Trân Quât, Trân Van Huu, Tran Ap et Lê Ha. » **Tran Van Hong**

Avec mon petit-fils Axel, 1988
Mon fils, Pierre, est professeur d'EPS, métier que j'aurais aimé exercer. Son fils, Axel, travaille à la direction de la Cafat, dans les pas de sa grand-mère. Quant à ma fille, Anne-Christine, elle est comptable, comme sa mère. Nous sommes des parents comblés.

Mon mariage avec Madeleine Auclain en 1989

La famille Auclain, à Bourail en 1956
La famille de Madeleine est arrivée en 1956. Le nom d'Auclain leur a été donné par un Européen sans descendance. C'était essentiel pour son père d'être naturalisé, car il souhaitait faire, et a fait, carrière dans la gendarmerie française.

Mes 80 ans au foyer de l'Amicale vietnamienne en 2018
De gauche à droite : Maurice Vama, un ami Kunié, ma fille, mon fils, Huong, la compagne de mon fils, Christian, le compagnon de ma fille, Axel et sa sœur Andréa, moi, Xavier, le compagnon de la fille de Madeleine, Madeleine et ses petits-enfants Ethan et Loan, Sylvie, la fille de Madeleine. Les autres personnes sur la photo sont les enfants et petits-enfants de ma sœur Quê ainsi que Michèle Vama.
En 1988, ma sœur Tran Thi Quê s'est installée en Nouvelle-Calédonie avec sa famille. En 1991, ma mère nous a rejoints pendant deux ans. Deux autres de mes frères ne sont venus que pour des vacances.

Photographies de la famille

1939
2021

FAMILLE **VANMAI**

« Ma mère, **Nguyên Thi Hao**, *matricule 3142, arrive au port de Nouméa en 1939. Elle est ensuite envoyée à la mine de chrome de Chagrin, pour un contrat de cinq ans. Très vite, elle cherche un protecteur, car il est difficile de faire face à un quota d'une femme pour cinq hommes, et c'est mon père,* **Nguyên Van Khao**, *matricule 10702, qui gagne son cœur. Il est muté plus tard à la centrale électrique, où il est considéré comme un ouvrier sérieux. Quant à ma mère, elle est employée à la construction et aux terrassements. Je nais un peu plus de neuf mois après, aussi doit-elle m'emmener avec elle sur le chantier et me suspendre dans mes langes à un niaouli, où je passe la journée en solitaire. Neuf autres enfants vont suivre, quatre garçons et cinq filles, tous nés à Chagrin, dans le campement tonkinois où nous sommes cantonnés.*

En âge d'être scolarisés, nous fréquentons une petite école vietnamienne tenue par un "lettré" en fin de contrat. Toutefois, grâce à la position de mon père, je peux poursuivre, dès novembre 1952, ma scolarité à l'école française de la mine Chagrin. Le premier mois est catastrophique : je ne comprends rien ! Cela ne m'empêche pas d'avoir mon certificat d'études deux ans plus tard, grâce à M. Amice, puis à Mlle Simone Nicolis. Mon père est catholique et nous fait baptiser. De Maï en vietnamien, je deviens Jean. Aussi, je franciserai mon nom en 1960 par Jean Vanmai.

La fratrie au grand complet à Koumac, 1958

Mon mariage en 1961
Cela fait, cette année, 60 ans que nous sommes mariés. Nous avions alors tous deux 21 ans. C'est grâce à Éléna que je suis là aujourd'hui.

Notre premier jour ensemble, chez un ami Chân Dàng *au Motor Pool, 1961*

Nos enfants
Pierre, qui a épousé Cynthia Debien, a deux fils ; Christiane a eu également deux fils, ainsi qu'une petite-fille ; Pascale a deux filles.

Des vacances à Koumac chez Suliano Wendt, l'oncle d'Éléna, 1964

Mes parents, mes frères et sœurs au Vietnam en 1975
En 1975, 15 ans après leur départ, je retrouve mes parents au Vietnam, avec qui le lien a toujours été maintenu par mes envois de colis. Ma mère m'accueille alors avec ces mots : *« Quel bonheur que tu sois resté en Nouvelle-Calédonie ! »* Je fais revenir sur le Caillou deux de mes sœurs avec leurs enfants ; ils sont maintenant dans le commerce.

Lors de la remise d'un prix pour la sortie de mon premier livre, 1981
Si les Vietnamiens sont des collectionneurs de billets, moi, je collectionne les mots, que je gribouille sur des pages blanches.

Vers 1956, mes parents ouvrent une boutique à Koumac et font du colportage à Ouegoa, Poum et Arama. À cette époque, j'intègre le collège technique, à Nouméa, afin de préparer le métier le plus prisé d'alors : mécanicien. Mais, après deux années d'études, je retourne à Koumac : nos moyens financiers ne me permettent pas de terminer mon cursus. Je commence donc à travailler. Quand, un matin, en lisant le journal, je vois une publicité pour une formation par correspondance de radio-électricien. Je m'y inscris.

Lorsqu'au début de l'année 1960, une jeune Futunienne est accueillie chez son oncle, notre voisin, je me dis : "Très belle jeune fille, trop belle pour moi !" *Mais l'heure est à d'autres priorités : le départ du bateau* Eastern Queen *pour le Vietnam est imminent, et c'est l'unique préoccupation du moment pour mes parents. Car, depuis la chute de Diên Biên Phu en 1954, la communauté est conspuée. Et malgré notre contribution à la construction de la Nouvelle-Calédonie, nous sommes à présent mal traités. Ainsi, cantonnés dans leurs camps, les Tonkinois devenus Vietnamiens écoutent sur de grosses radios à lampes la voix du pays, la propagande vantant un Vietnam libre, où le peuple est le maître et où tous sont égaux. Naturellement, qui ne rêverait pas d'une si belle existence sur la terre des ancêtres ? Tous veulent rentrer. Seul le révérend père Tôn a un autre discours et nous implore de rester. C'est ainsi qu'environ 1 000 catholiques vont demeurer en Nouvelle-Calédonie.*

En ce mois de décembre 1960, nous rassemblons nos affaires, afin de rejoindre Nouméa en baby-car. Bonjour la poussière ! En tant que fils aîné, il est impératif que je parte, pour remplacer un jour mes parents à la tête de la fratrie. Mais plus les heures passent, et plus ce départ m'angoisse. J'écris alors deux lettres, l'une pour ma mère, où, en fils infidèle, j'annonce que je ne partirai pas, et l'autre pour Éléna, à Koumac, lui disant que je souhaite faire ma vie avec elle. Le jour du départ du bateau, je demande à Mathias, un ami kanak, de porter à ma mère la missive qui lui est destinée. Il est alors traumatisé par sa réaction lorsqu'elle en découvre la teneur : elle hurle, pleure, maudit… Dans le même temps, à Koumac, Éléna reçoit mon courrier. Je la vois, un après-midi, devant la vitrine du magasin Électric Radio, où je suis employé. "Je viens chez mon frère", *m'annonce-t-elle.* "Non, *lui dis-je,* tu viens pour rester avec moi." *L'année suivante, nous nous marions à l'église Saint Jean-Baptiste. Trois enfants vont naître de notre union : Pierre (1962), Christiane (1964-1998) et Pascale (1966).*

Mais la mémoire des miens, les Tonkinois, me hante. Je consigne toutes les histoires que les anciens m'ont racontées et publie un livre, Chân Dàng, *en 1980. Aujourd'hui, de la lignée de mes parents, nous sommes plusieurs dizaines sur le territoire, liés par les jeux d'alliance avec les Wendt de Wallis-et-Futuna, les Debien de Témala, les Hmakone de Lifou, entre autres. »* **Jean Vanmai**

Discours de campagne en tant que membre du Congrès et élu de la province Sud
Pour contrer la neutralité de mes compatriotes lors des Événements, je me lance en politique, dont je suis pourtant viscéralement éloigné. Mais on ne peut pas toujours se taire et uniquement gagner de l'argent.

Caldis-Flash à Magenta, 1998
Je travaille chez Électric Radio jusqu'en 1974, année où, avec Raymond Lucien, Charline Piona et Michel Landriau, nous fondons Flash-Magenta, puis, en 1988, nous rejoignons Noël Calé, du groupe Caldis, pour devenir Caldis-Flash.

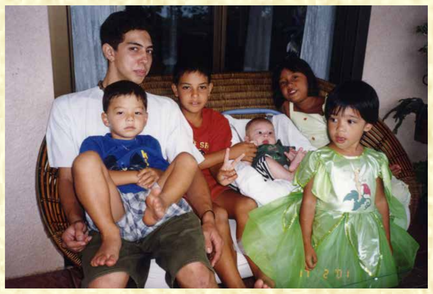

Nos petits-enfants, 2001

Photographies de la famille

1935
2021

FAMILLE **VU DUC**

Mon grand-père, Vu Duc Khuy

Ma grand-mère,
Maria Nguyen Thi Nguyen

Agnès et ses parents adoptifs
La petite dernière est confiée à des amis sans enfant.

La famille au départ de Joseph, 9 ans, pour le Vietnam, en 1959
De gauche à droite :Anaclet, Hélène et Anne leur fille, Maria, Thérèse, ma grand-mère et mon grand-père, Pierre, Marie-Antoinette et, au premier plan, moi, Agnès, Dominique et Joseph

Mon grand-père et ses copains

Anastasie et Joseph au « café-thé-la soupe », rue de Sébastopol, vers 1955

« Mon grand-père, **Vu Duc Khuy** *(1908-1977), n'a pas quatre mois lorsque sa mère décède. Aussi son enfance est-elle bien difficile. Afin de fuir la misère, il s'inscrit, dès ses 20 ans, pour aller faire fortune en Nouvelle-Calédonie. Le 29 avril 1935, il embarque ainsi sur le* Lapérouse*, avec sa jeune épouse* **Maria Nguyen Thi Nguyen** *(1911-1979). À leur arrivée, 24 jours plus tard, ils sont dirigés vers les mines de Thio.* "L'eau manque, comme la nourriture, mais le pire, *dit-il sur cette bande magnétique où il enregistre ses mémoires,* ce sont les brimades imposées par les anciens. On nous regarde comme des bêtes sauvages et on nous considère comme des ordures. Ceux qui ne parlent pas français sont les plus humiliés et les plus malheureux."

Repas de famille à la Vallée-des-Colons, 1966
La maison devient le lieu de ralliement de la famille, qui s'y retrouve tous les samedis midi durant de nombreuses années.

Mes grands-parents au mariage de mon oncle Joseph et de Janine, 1973

Mes parents, Anaclet et Khoa, et leurs enfants Anne, François et moi, 1964

Des trois filles qui viennent au monde au cours des trois premières années, seule survit Anna Vu Thi Mai née en 1937. En 1939 naît leur fils ainé, mon père, Anaclet Vu Duc Khoa. Leur engagement arrive à terme l'année suivante, mais, à cause de la guerre, il n'y a plus de bateau pour les rapatrier. Mon grand-père trouve donc des emplois chez des patrons souvent indélicats, puis enchaîne les contrats chez des propriétaires vietnamiens, les Cai, les Than Phan et enfin les Tran Ap, où il apprend la pâtisserie. Tandis que les Gi's américains débarquent, Maria Vu Thi Thoa (1942) voit le jour, suivie de Pierre Vu Duc Thi (1943). C'est alors que Vu Duc Khuy obtient le fameux livret de la résidence libre. Aussi emprunte-t-il la patente des Tran Ap pour faire de la vente ambulante, le soir, après le travail. Marie-Antoinette Vu Thi Hong naît en 1945. La même année, mon grand-père se met à son compte, ayant récupéré du matériel de pâtisserie laissé par les Américains. Finis les logements exigus et insalubres, il peut construire sa maison rue de Sébastopol, avec un four à pain à l'arrière. Il y ouvre un restaurant « café-thé-la soupe », tandis que les plus grands des enfants livrent, avec la camionnette 403 bâchée, pains et pâtisseries aux commerçants vietnamiens. Naissent enfin les quatre derniers : Thérèse Vu Thi Lan (1947), Joseph Vu Duc Thanh (1949), Dominique Vu Duc Khoan (1951) et Agnès Vu Thi Thach (1953).
Grand-père Vu Duc Khuy est un fervent catholique, ce qui explique nos noms de baptême. Pour lui, le retour au pays est tout de suite écarté. Il s'investit dans la paroisse vietnamienne de la Vallée-du-Tir, tandis que ses enfants débutent leur scolarité dans des "écoles" vietnamiennes établies par la communauté, à la Vallée-du-Tir et à la Vallée-des-Colons, avant de la poursuivre chez les sœurs, les frères ou encore dans des établissements publics comme Frédéric-Surleau ou Suzanne-Russier. Joseph Vu Duc Thanh est pour sa part envoyé à Saïgon en 1959, avec 12 autres jeunes, afin d'être instruit dans une école vietnamienne, mais leur séjour s'achève au bout de trois ans, à cause de la guerre. Il ne semble pas que grand-père se soit fait naturaliser. Ses enfants, eux, demanderont la nationalité française au fil du temps, pour pouvoir demeurer sur le Caillou et y travailler.

En 1962, mes grands-parents construisent une vaste maison à la Vallée-des-Colons, avec le soutien de la communauté, dont tous les membres sont solidaires, apportant tour à tour leur aide aux autres. Aucun des neuf enfants ne devient commerçant. Par contre, six épousent des personnes d'origine vietnamienne. À ma génération, la troisième, tous les mariages deviennent mixtes, sauf un ! La langue se perd, malheureusement, même si les plus âgés comprennent encore le vietnamien, à quelques exceptions près. Né en 1957 et aîné des petits-enfants, j'ai la chance de pouvoir converser encore avec les "nouveaux arrivants", venus dans les années 80 et 90. Mais notre génération est calédonienne à 200 %, tout comme la quatrième, qui s'éloigne quelque peu de la culture asiatique. Nous ne remercierons jamais assez nos grands-parents de nous avoir permis de prospérer ici. » **Joseph Vuduc Minh**

Les frères et sœurs en 1986
La deuxième génération se retrouve souvent, tous proches et heureux d'être ensemble.

Tous ensemble en 2004
Cette cousinade a été organisée par l'ensemble de mes cousines et cousins. Nous sommes aujourd'hui 78 descendants de mes grands-parents : 9 enfants, mais aussi 23 petits-enfants, 38 arrière-petits-enfants et 8 arrière-arrière-petits-enfants.

Photographies de la famille

1925
2021

FAMILLE **VAN PHAO**

Mes grands-parents paternels et mon père, 1928

Ma grand-mère maternelle, Doun Thi Nhang

Mon grand-père maternel, Trinh van Kim
Quand Trinh van Kim, désespéré, annonce au poste de police la mort subite de son épouse, il est soupçonné d'en être le meurtrier et est arrêté durant quelques jours : il n'est pas bon d'être Indochinois à cette époque !

« Né à Nouméa, mon père, **Guy Phao You** *(1927-2009), dont le patronyme va devenir au fil des ans Van Phao, est très jeune lorsque sa mère,* **Bui Thi That**, *meurt. Aussi est-il élevé par son père,* **Phao**, *docker au port. Mais ce dernier perd une jambe, puis l'autre, à la suite d'accidents du travail. Il en est alors réduit à se déplacer avec deux fers à repasser, vendant des cacahouètes à la sortie du cinéma Hickson. Afin de contrer la douleur, il devient dépendant à l'opium : un plaisir de tout temps devenu un réel médicament. Pour lui trouver sa dose journalière, le jeune Guy doit, du haut de ses 10 ans, se muer en un habile chapardeur. Toutefois, ses tours pendables le conduisent à diverses reprises derrière les barreaux. Il ne réchappe à l'un de ces séjours en prison, plus long, que grâce à l'intervention d'un médecin, qui l'en extirpe avant qu'il ne soit trop tard. Après une jeunesse dans la rue, il exerce de nombreux métiers. Il est employé à la SLN quand il rencontre* **Dominique Trinh Thi Huong** *(1939-2020).*

Au décès brutal de sa femme, **Doun Thi Nhang**, *mon grand-père maternel, Trinh van Kim, devient cuisinier et jardinier pour nourrir les siens. Les enfants suivent leur scolarité chez les sœurs, à l'école Suzanne-Russier et au lycée technique. Enfin, à 15 ans, il leur faut travailler. Dominique aide ainsi son père au petit restaurant qu'il a réussi à ouvrir en face de la cathédrale. C'est là qu'elle fait la connaissance de Guy. Ils se marient en 1956 et ont quatre enfants : moi, Jean-Pierre (1957), Philippe (1958), Brieuc (1960-1960), qui périra quelques mois après sa naissance dans un incendie, et Marie-Josèphe (1962). Mon grand-père retourne au pays avec sa cadette et son fils. Ma mère reste seule sur le Caillou, pleurant souvent ses proches. Elle n'aura la joie de revoir sa sœur, Marie-Jo, que 30 ans plus tard, quand celle-ci aura réussi à quitter le Vietnam pour rejoindre la France. Elle y épousera un Breton et, lors de leur voyage de noces en Nouvelle-Calédonie, leur union sera bénie à l'église du Christ-Roi.*

La vie laisse peu de loisirs à mes parents, le labeur est à toute heure. Comme bien des enfants de l'époque, nous sommes mis à contribution, après les cours, pour vendre nems et croque-monsieur dans les administrations de la ville. Installés par la suite à l'Anse-Vata dans une 404 Peugeot, nos parents proposent des plats à emporter. Puis, face aux exigences de la commune, ils acquièrent une fourgonnette et lancent la première roulotte de Nouméa, au Rocher à la voile et à la sortie du Tahiti cabaret. Notre père nous forme aussi au métier de maître d'hôtel, pour servir lors des réceptions chez des notables nouméens. Après, je vais faire carrière comme steward chez UTA, Air France, puis Air Calédonie international.

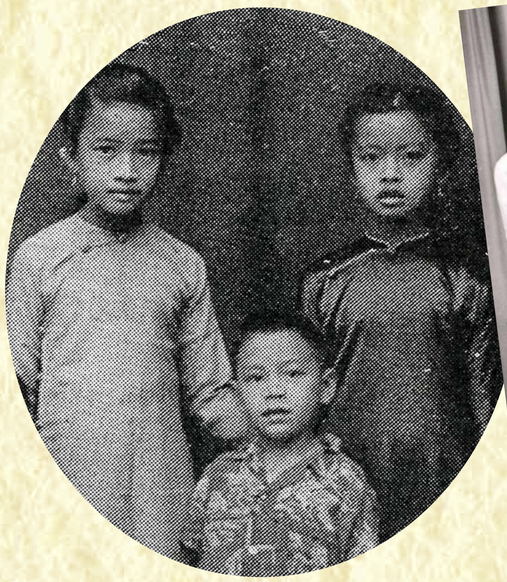

Ma mère, Dominique, avec sa sœur, Marie-Jo, 1943

La famille réunie, lors de la première communion de Marie-Josèphe, 1969

Ma mère, une figure nouméenne

Ma mère, fervente catholique, 1998

Nous trois, 2010

Nous tous
De gauche à droite : mon frère, Philippe, ma sœur, Marie-Josèphe, et ses deux enfants, mon père, ma mère, moi, ma femme, Silvana, et nos deux filles, Élodie et Laura

Mes cousins Pham Quy autour de maman, 2010

Ma mère, qui m'a eu à 18 ans, est grand-mère à 41 ans, avec la naissance de ma fille. Ma femme est d'origine italienne, tout comme l'époux de ma sœur, qui vit désormais en Italie. Quant à mon frère Philippe, il a travaillé en Europe et en Australie, avant de revenir ici. Avec sa femme, qui est australienne, ils ont un fils prénommé Brieuc, en souvenir de notre frère. Nous, les trois enfants, sommes fiers de nos parents, qui ont défié le destin contre vents et marées. Si nous avons tous bien réussi, nous sommes parfois nostalgiques des tablées avec nos cousins Pham Quy, au carré Tivoli, pas riches à l'époque, mais solidaires et unis. » **Jean-Pierre Van Phao**

Photographies de la famille

TÊTE DE DRAGON **POUR LE TÊT NGUYEN DAN**

La fête du premier de l'an est très importante pour les Vietnamiens. Aussi, j'ai rapporté ce dragon qui est un élément de cet évènement, pour l'offrir à mon petit-fils. Il m'est essentiel de transmettre ma culture : c'est l'essence de ma vie. C'est pour cela qu'en février 1974, j'ai fait partie des 39 membres fondateurs de l'Amicale vietnamienne qui se créée alors. Après tous les départs, il y a eu comme un vide ; l'Amicale nous a permis de nous rattacher au Vietnam et de nous rassembler.

Lors de l'ouverture du foyer de l'amicale vietnamienne de Nouvelle-Calédonie

Mon père lors de son arrivée, 1918

Ma mère, 1918

La famille sans les deux derniers à Koné
De gauche à droite : Anna, Maria, Jacques (1950-2017), ?, Pierre (1948), Joseph (1940-1992)

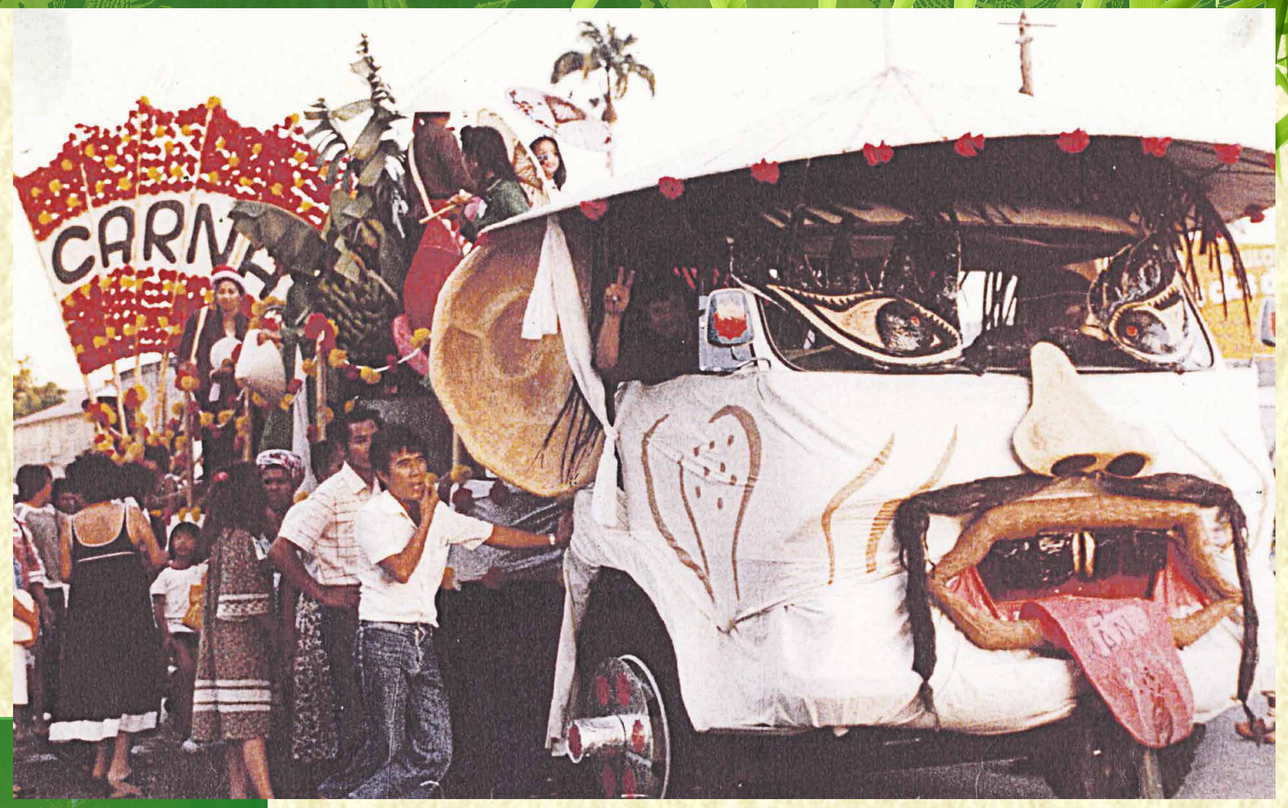

Le char de l'amicale vietnamienne au carnaval de Nouméa, 1980
Nous avons été primé trois années de suite.

« Comme de nombreux Vietnamiens, notre parcours familial débute au début du XX^e^ siècle. Mon père, **Nguyen Xuan Hoa Joseph**, *arrive en Nouvelle-Calédonie en 1918, avec le vapeur* Pierre Loti. *On lui attribue le matricule 1240, aussi l'appelle-t-on "40" à Koné : tous les vieux le connaissent sous ce surnom. Il travaille dans les mines Kataviti, AS, puis dans celle de Guerioum, sur le massif du Koniambo. On peut encore voir les dortoirs et des maisons en tôle, vestiges des campements de l'époque. Il se marie à Koné avec* **Maï Thi Soaï Ana** *(1915-1982), matricule 1228, arrivée par le même bateau. Ils ont huit enfants, quatre filles et quatre garçons, tous nés à Koné. Ma sœur aînée décède à l'âge de trois ans ; elle est enterrée à Kataviti. Avec la crise minière, à la fin des années 1950, il n'y a plus de travail. Même les quelques légumes cultivés dans le jardin trouvent difficilement acheteurs. Heureusement, un ami de mes parents, Laurent Chuvan, qui est colporteur, vient toutes les semaines prendre nos légumes, poulets et cochons. Mais cela ne suffit pas, et mon père lui fait part de nos problèmes. Laurent lui propose alors de devenir son associé dans la concession du snack du marché, au carré Rolland. C'est ainsi que nous venons nous installer à Nouméa, à la Vallée-du-Tir. Les aînés aident à la vente, tandis que les deux derniers vont à l'école : ma sœur est chez les sœurs, et moi, je suis pensionnaire à l'école des frères. Mes parents travaillent au snack du marché, puis ouvrent un restaurant, Le Mekong, situé de l'autre côté de la place Rolland. On y prépare aussi les repas pour la cantine des dockers. Bien sûr, dans les années 1960, la propagande nous incite à repartir au Vietnam. Mon père hésite, signe pour un retour, puis revient sur sa décision. Nous sommes ainsi restés. À la maison, nous parlons le vietnamien, mais nous, les enfants, ne savons ni le lire ni l'écrire. Ceux qui ont décidé de poursuivre leur vie en Nouvelle-Calédonie songent alors à se faire naturaliser. Nous sommes une belle descendance : pas moins de cinquante personnes issues de mes parents vivent en Nouvelle-Calédonie. »* **Pierre NGuyen**

Tournoi de football du Têt, sous le mécénat de Pot de colle, 2007
Petit clin d'œil à la papeterie Pot de colle. Je l'avais ouvert après le décès de mon frère (1992) laissant derrière moi ma carrière d'agent en douane.

Avec ma femme, Agnès, nos trois enfants et nos quatre petits-enfants

Photographies de la famille